

# Conseil municipal du 23 juin 2017

## Présentation des avant-projets du parvis de l'école et du square Yves Montant

M. BAUDON de la société DL INFRA est venu présenter les avant-projets de ses futurs aménagements, de petites modifications seront apportées. Une demande de subvention sera faite auprès du département.

Le parvis devant l'école sera aménagé pour améliorer l'accessibilité, la sécurité et faire un lieu convivial et arboré. Des espaces verts seront ajoutés sans pour autant trop réduire la place disponible afin de continuer à pouvoir accueillir tous les parents à la sortie des classes.

Les travaux devraient s'étaler sur 3 semaines probablement pour les vacances de la Toussaint.

Le square Yves Montand sera aménagé pour faire quelque chose de plus aéré, avec un béton lavé des zones engazonnées avec des pas japonais, de l'éclairage au sol afin de créer un petit parc agréable pour les riverains.

Les travaux pourraient avoir lieu en automne

## Travaux de la salle du gymnase

Le permis de construire est déposé. L'entrée actuelle du gymnase sera fermée pendant les travaux

## Borne de recharge de véhicules électriques

Une convention va être signée entre l'usine Fenwick Linde, la Sorégies et la commune pour la mise en place d'une borne de recharge de véhicules électriques sur le parking de l'usine. Le coût pour la commune sera de 1265€HT mais cette borne sera accessible aux usagers de véhicule électrique.

## Jury d'assises

3 personnes ont été tirées au sort sur les listes électorales pour le jury d'assises, elles doivent avoir plus de 23 ans.

## La Redevance gaz 2017

Pour les 15 Kms de réseau GRDF sur la commune, la redevance pour cette année est de 1345,67€

## Représentant Syndicat Energie Vienne

Suite à la refonte des statuts, la commune a désigné un délégué titulaire : Francis FAGES et un suppléant : Christian LANDREAU

## Tarifs séjours point jeunes (juillet et août)

Le point jeunes organise cet été deux séjours dont le prix est en fonction du quotient familial et tient compte du domicile (commune, hors communes) :

Un premier séjour en Charente du 17 au 21 juillet pour un prix compris entre 121,50 € et 212,10 €.

Un séjour à Vouneuil-sur-Vienne du 22 au 24 août pour un prix compris entre 50,40 € et 88,20 €.

## Divers

La commune a souhaité ne pas reconduire le lavage des serviettes de table en tissus à la cantine scolaire, elles seront remplacées à la rentrée de septembre par du papier.

Un commerçant ambulant de la commune demande, à partir de début juillet de s'installer un midi de semaine sur la commune, le conseil suggère le mercredi.

## Ecole

Quatre enseignants quittent la commune. A la rentrée prochaine ils seront remplacés par M. Aubier, Mme Colin, M. Diringer et Mme DUPRE qui a déjà fait des remplacements cette année sur l'école.

A la rentrée les 210 élèves seront répartis sur 10 classes.

Une de 19 petits et 6 grands, Une de 15 moyens et 10 grands, Une de 12 moyens et 13 grands, Une de 20 CP, Une de 23 CE1, Une de 23 CE2, trois classes de 9 CM1 et 12CM2 et une classe CLIS.

Le traditionnel gouter de fin d'année aura lieu le jeudi 6 juillet dans le parc de la Grand'maison.

Exceptionnellement la mairie sera fermée **les samedis, 15 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août et le lundi 14 août.**